

# résidences

## 2 Éditorial

## 2 Quoi de neuf

- Un nouveau Conseil d'Administration
- Les Sables d'Olonne : pose de 1<sup>ère</sup> pierre
- Talmont-Saint-Hilaire : inaugurations d'un SAVS et de la gendarmerie

## 3 Clés en main

- Remises de clés du trimestre écoulé

## 4 Zoom sur...

- Trions mieux, recyclons plus

## 6 Informations travaux

- Réhabilitation de la résidence André Biron à Luçon
- ANRU : le point sur les réhabilitations

## 7 Infos locataires

- Demande de logements en ligne
- Accédez à la propriété
- Économisons l'eau
- Brèves

## 8 Tranche de vie

- Lionel et Matt BORDAGE à l'honneur



**Le 1<sup>er</sup> coup de pelleuse dans le cadre des travaux de déconstruction des 44 logements de la résidence Branly B a été donné par Monsieur Retailleau, Président du Conseil Général de la Vendée, Monsieur Villette, Président de la commission Solidarité et Famille et Monsieur Berthomé, Président de Vendée Habitat.**

**Construite en 1962 pour accompagner économique des Trente Glorieuses (1945- correspondait plus aux besoins et à la nouvelle résidence de 50 logements social répondant aux exigences accessibilité, ...) seront**

**la forte croissance 1975), la résidence ne demande locative. Une et un centre médico actuelles (norme BBC, reconstruits sur site.**



# édito

Le 17 mai dernier, un nouveau conseil d'administration a été installé au sein de Vendée Habitat. En m'élisant Président de l'office, les membres du conseil m'ont confié une mission passionnante et qui mérite une exigence toute particulière.

En effet, l'activité d'un bailleur social comme le nôtre doit répondre à plusieurs engagements.

**D'abord, l'accompagnement des locataires.** J'ai pu constater au sein de Vendée habitat une organisation efficace qui s'appuie sur un maillage dense d'agences de proximité et sur des équipes compétentes et dévouées. Je confirme ici l'engagement de notre organisme d'offrir la meilleure qualité du service rendu aux locataires.

**Ensuite, le développement de l'offre locative et l'entretien du patrimoine.**

Proposer des logements de qualité, accessibles, confortables et durables est un objectif permanent. Exigeant quant aux performances énergétiques dans le but de limiter les charges locatives, l'office mène d'ores et déjà une réflexion sur les logements passifs et à énergie positive.

**Enfin, l'accession sociale à la propriété.**

Même si l'activité principale reste le logement locatif à loyer modéré, l'office souhaite faciliter le parcours résidentiel de ses locataires tout en sécurisant ces nouveaux accédants. Un catalogue de pavillons neufs sera disponible au 2<sup>nd</sup> semestre 2011 et vous sera présenté dans un prochain numéro de Résidences.

Avant de clore mes propos, je ne manquerai pas de saluer le travail réalisé par mon prédécesseur, Gérard Villette. Durant ses 7 années de présidence, il a su impulser une dynamique et un esprit novateur : 1.783 logements construits, généralisation de l'installation de panneaux solaires pour la production d'eau chaude, ... Son engagement et ses convictions ont été, croyez-moi, au service de l'intérêt de tous.

Pierre BERTHOMÉ  
Président de  
Vendée Habitat,  
Conseiller Général  
de la Vendée



## quoi de neuf

### Un nouveau Conseil d'Administration



Suite à l'installation du conseil d'administration de Vendée Habitat le 21 mai dernier, M. Pierre Berthomé a été élu Président de l'office et M. Michel Dupont, vice Président. Les membres de la commission d'attribu-

tion des logements ont été désignés. Une commission d'accession sociale pour l'attribution des logements destinée à l'accession à la propriété a été créée. ■

## Les Sables d'Olonne : pose de 1<sup>ère</sup> pierre rue des Branches

La pose de la première pierre de la Résidence les Morinières, Rue des Branches au Sables d'Olonne s'est déroulée le 25 février dernier, en présence de nombreux élus et partenaires du projet. Cette future résidence sera composée de 13 logements locatifs. Vendée Habitat souhaite répondre au mieux à la demande locative très importante sur le secteur littoral. 50 % des projets de l'office sont programmés sur ce secteur.



La mise à disposition de ces 13 logements est prévue au printemps 2012. ■

## Talmont-Saint-Hilaire : inaugurations d'un SAVS et d'une Gendarmerie

Les inaugurations du SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) les Mouettes et de la Gendarmerie de Talmont-Saint-Hilaire ont eu lieu, respectivement, le 21 avril et le 9 mai dernier. Parallèlement, 10 logements ont été inaugurés rue de la Tuilerie. Avec ses 3 opérations sur la ville, Vendée Habitat montre sa capacité à se diversifier et

à s'adapter à des demandes spécifiques. D'autres opérations de ce type sont en cours de construction ou en projet. Citons par exemple les gendarmeries de Mortagne-sur-Sèvre, Fontenay-le-Comte, Rocheservière, Saint-Fulgent et les SAVS (maisons de vie) de Saint-Denis-la-Chevassé et du Bourg-sous-la-Roche. ■



# clés en main...

Au 31 juillet 2011, 13 380 logements constituent le parc locatif de l'Office Public de l'Habitat de Vendée. Remises de clés du trimestre écoulé...



**GIVRAND**  
Résidence les Mimosas  
5 logements



**OLONNE-SUR-MER**  
Résidence Le Colbert  
6 logements



**L'ÉPINE**  
Résidence Alcide Garriou  
3 logements



**LE POIRE-SUR-VELLUIRE**  
Résidence du Payré  
6 logements destinés au maintien à domicile



**SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINÉ**  
Résidence Les Alizés  
3 logements et 4 pavillons en location accession



**CHANTONNAY**  
Résidence Les Orchidées  
13 logements modulaires bois

mais aussi...

VELLUIRE: résidence La Giraudelle (6 logements destinés au maintien à domicile des personnes âgées)

LA CHATAIGNERAIE: résidences Panama et A. Daudet (8 logements)

En Vendée, la production annuelle de déchets par habitant s'élevait à 595 kg en 2009. Une bonne partie d'entre eux n'est pas valorisée après collecte, faute de tri. Il faut savoir qu'aujourd'hui grâce à de nombreux progrès dans la valorisation des déchets, des produits de tous les jours peuvent être fabriqués grâce à leur traitement.

# Trions mieux recyclons plus

Le Chiffre

63 %

C'est le taux de recyclage  
actuel des emballages  
ménagers en France



## LE TRI

Il faut savoir que la collecte et le tri des déchets sont à la charge des collectivités (mairie ou communauté de communes) auxquelles vous êtes rattachés.

Les actions de tri sont différentes d'un territoire à un autre, même si aujourd'hui, la plupart des collectivités s'orientent vers une redevance incitative, c'est-à-dire facturée en fonction des déchets produits et de la qualité du tri.

Pour toutes informations concernant le tri mis en place dans votre commune (modes et jours de collecte, déchetteries, ...), vous pouvez vous renseigner auprès de votre mairie ou de votre communauté de communes.

Pour les personnes résidents dans des logements collectifs, bien souvent, vous bénéficiez d'aires de stockage dans lesquelles se trouvent plusieurs conteneurs facilitant ainsi le tri de vos déchets.

Pour vous aider, le personnel de proximité de Vendée Habitat a été sensibilisé aux dispositifs de tri afin de vous donner les informations nécessaires.

## COMMENT TRIER

### Les conteneurs à verre :



Pour trier tous les emballages en verre, (pots, bouteilles, flacons, bocaux, ...). Il est nécessaire de retirer les bouchons et couvercles de ces emballages avant de les trier.

Attention : La vaisselle en verre (plats, verre à boire, ...), les vitres, les miroirs, les ampoules usagées ne se trient pas. En effet, ils ont une composition chimique différente du verre d'emballage (pots, bouteilles, bocaux, ...).

### Les bacs jaunes



- Pour trier tous les cartons d'emballage et les briques alimentaires, type brique de lait, boîte de céréales, ...
- Pour trier les cannettes, les aérosols, les barquettes et les boîtes de conserve.
- Pour trier les bouteilles et les flacons (bouteilles d'eau, bouteilles de lait, bouteilles d'huile, flacons de shampoing, ...). Il n'est pas nécessaire d'enlever les bouchons de vos bouteilles plastiques.

Attention : Certains plastiques ne se trient pas encore aujourd'hui : par exemple, les films de protection, les pots de yaourt, les barquettes intérieures des paquets de gâteaux.

### Le papier :



Tous les journaux, les magazines, les prospectus, les courriers, ... peuvent être triés.

Attention : Il est primordial de retirer les films plastiques qui peuvent entourer vos magazines avant de les jeter.

# zoom sur...

**N'oubliez pas, le tri est l'affaire de tous.**



**Le Saviez-vous ?**

**Il n'est pas nécessaire de laver les emballages, il suffit de bien les vider pour qu'ils puissent être recyclés !**

**Une erreur de tri augmente votre facture car elle rend plus complexe la gestion des déchets en perturbant le cycle du recyclage.**

**+ d'infos**

**Appelez votre collectivité (mairie ou communauté de communes)**

**Consultez les informations affichées sur les bacs tri si vous en disposez**

**Appelez Eco-Emballage au numéro vert (numéro gratuit) : 0800.133.133**

**Consultez la rubrique Trivaou sur Trivalis.fr**



## **Les déchets alimentaires : le compostage**



Une grande partie des déchets alimentaires (restes de repas, épluchures, marc de café, ...) peut être compostée. Des expérimentations sont d'ailleurs en cours notamment à la résidence des Moulins Liot à Fontenay-le-Comte ainsi qu'à la cité Bellevue à Saint-Laurent-sur-Sèvre. Les locataires, équipés de composteurs

et de bio seau, ont pu ainsi recycler une quantité importante de leurs déchets. Il faut savoir que 30% du poids de nos poubelles sont fermentescibles, autrement dit biodégradables.

## **LA TARIFICATION INCITATIVE**

Pour encourager les personnes à trier davantage, une expérimentation sur la tarification incitative a été lancée, il y a quelques mois sur certaines résidences de la Roche-sur-Yon. Grâce à une clé magnétique personnalisée donnant accès aux bacs, les locataires ne paieront que pour les déchets qu'ils auront déposés (deux tiers des usagers sont satisfaits du dispositif). D'autres collectivités mènent une réflexion similaire.

## **LES ENCOMBRANTS**

Ne déposez pas les encombrants (mobilier, matelas, etc.) n'importe où, mais apportez-les dans la déchetterie de votre secteur.

## **LES DEEE**

Concernant les Déchets des Équipements Électriques et Électroniques (appareils électroménagers, équipements électriques, ...), pensez à les rapporter en magasin. En effet, les distributeurs ont l'obligation de reprendre votre ancien appareil lorsque vous achetez un équipement neuf équivalent. Retrouvez les différents points de collecte sur le site :

[www.eco-systemes.fr](http://www.eco-systemes.fr)



## Réhabilitation de la résidence André Biron à Luçon

Construite en 1976, la résidence André Biron fait l'objet depuis le mois de juin d'une réhabilitation très attendue par les locataires

Les 112 logements de la résidence sont concernés par ces travaux qui ont pour but de renforcer la performance énergétique des logements et d'améliorer le confort.

Les travaux concernent :

**Pour l'extérieur :**

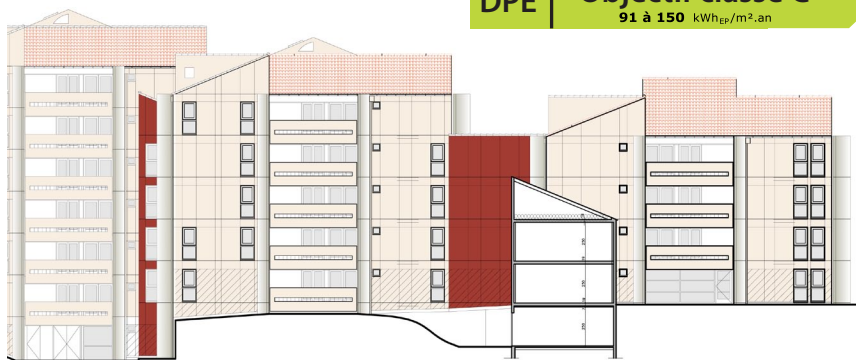
- Ravalement des façades par bardage,
- Isolation par l'extérieur,
- Nouvelles couvertures,
- Remplacement des portes et du carrelage des halls d'entrées ;

**Pour l'intérieur des logements :**

- Réfection complète des salles de bain et WC (remplacement du WC, remplacement de la baignoire par une douche, changement des sols, peinture, etc.),
- Remise aux normes des installations électriques,
- Remplacement de l'évier dans la cuisine.

La durée des travaux est estimée à 17 mois. ■

**DPE** Objectif classe C  
91 à 150 kWh<sub>ep</sub>/m<sup>2</sup>.an



# informations ANRU : les réhabilitations

# travaux

Dans le cadre du programme de rénovation urbaine, Vendée Habitat réhabilite 1 078 logements.

Deux opérations sont concernées : Jean Yole D, E, F et Forges B et C.



**Jean Yole D, E et F**

Les travaux de réhabilitation des 96 logements vont débuter en septembre/octobre prochain et prévoient notamment :

Travaux extérieurs : remplacement partiel des bardages extérieurs, fermeture des balcons, ...

Travaux intérieurs : remplacement des sols (sauf séjour), création d'une ventilation, peinture intérieure, ...

Travaux dans les parties communes : halls d'entrées, cages d'escalier (sols, faïences, peinture...)

La livraison est programmée fin 2012. ■

### Forges B et C

Les travaux de réhabilitation des 120 logements vont débuter en octobre novembre prochain et prévoient notamment :

Travaux extérieurs : bardages extérieurs, fermeture des balcons (Bât. C), ...

Travaux intérieurs : Réfection de la ventilation et des sanitaires (salles de bain, WC), mise aux normes de l'électricité, ...

Travaux dans les parties communes : Aménagement des halls d'entrées, remplacement des portes de caves, création d'un point d'accueil (Bât. B), ...

La livraison est prévue début 2013. ■



### La future résidence Branly C

La résidence Branly B fait actuellement l'objet d'une déconstruction.

Elle sera suivie de la reconstruction de 50 logements collectifs et d'un centre médico-social.

Pour s'adapter à la demande, de petits logements seront construits (33 T 2 et 17 T 3), avec loggias, balcons, caves, parking souterrain commun à tous les bâtiments, BBC, ...

Les travaux débuteront début 2012 pour une période de 24 mois. ■



## Nouveauté: Demande de logement en ligne

Depuis le 14 avril dernier, toutes les personnes qui souhaitent faire une demande de logement social sur le département peuvent remplir leur dossier directement de chez elles ou de n'importe quel endroit, en allant sur le site internet :

[www.demandelogement85.fr](http://www.demandelogement85.fr)

Le principe est simple : une fois rempli sur Internet, le dossier est enregistré automatiquement et devient accessible simultanément à tous les

bailleurs sociaux de la Vendée et leurs partenaires. Pour ceux qui le préfèrent, les demandes de logements papier restent bien sûr en vigueur. ■

Une demande de logement simplifiée et centralisée...  
Les bailleurs sociaux de la Vendée et leurs partenaires ont décidé de mettre en ligne la demande de logement social. Cette opération est destinée à faciliter vos démarches.

La saisie de votre demande en ligne  
Dans l'objectif de continuer à améliorer vos démarches d'accès au logement social, les bailleurs sociaux de la Vendée et leurs partenaires vous proposent d'accepter une seule demande valable pour l'ensemble du département 85. Votre demande sera efficace auprès de tous les bailleurs sociaux du département.

Cette démarche à la online valent pour la demande de logement social. Travaillez l'accompagnement de votre demande en ligne, vous recevrez votre numéro unique départemental qui vous sera demandé lors de toutes vos démarches.

Si vous souhaitez que les bailleurs sociaux puissent étudier votre dossier, vous devez fournir la totalité des informations demandées. Il est important de mettre à jour régulièrement votre demande pour que les propositions faites par les bailleurs sociaux soient adaptées à vos souhaits et à votre situation.

POUR EFFECTUER UNE DEMANDE EN LIGNE, CLIQUEZ ICI

## Accédez à la propriété : Pavillons neufs et terrains à bâtir

Vendée Habitat met en place différents dispositifs pour faciliter l'accès à la propriété : vente de biens immobiliers (appartements, maisons ou pavillons), vente de terrains à bâtir libres de constructeur.

### Pavillons neufs en location-accession

**Jard-sur-Mer** : 5 T4 plains pied avec terrasses orientées sud avec possibilité d'extension, environ 80 m<sup>2</sup> habitables, jardin privatif clos, terrasse, garage ou abris voiture, panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire. Logements BBC.

### Terrains en lotissement

**Saint Sigismond** : 4 parcelles, 514 à 859 m<sup>2</sup>, de 15 682 € à 26 208 € TTC, libres de constructeurs.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le pôle accession : [accession@vendeehabitat.fr](mailto:accession@vendeehabitat.fr) ou au 02 51 09 85 57. ■



## Économisons l'eau

En période de déficit pluviométrique, des mesures d'interdiction et de restriction d'eau sont prises par le représentant de l'État dans le département (par exemple, l'arrosage des jardins, ...). Quoi qu'il en soit des gestes simples sont réalisables toute l'année pour limiter la consommation en eau potable. En plus d'être écologiques, ces gestes ont une incidence économique directe sur



votre facture d'eau, pouvant atteindre plusieurs dizaines d'euros par an. Parmi les gestes à adopter, prendre une douche plutôt qu'un bain, ne pas laisser couler l'eau inutilement pour la vaisselle, installer des réducteurs de débits (mousseur, ...), récupérer l'eau de la cuisine pour arroser vos plantes. De plus, nous attirons votre attention sur la nécessité de vérifier régulièrement votre compteur d'eau pour éviter toutes surconsommations liées à des fuites. ■

## brèves

### Démarchage à domicile

Depuis quelque temps, des personnes déclarant venir de la part de Vendée Habitat se présentent au domicile des locataires. Pour vous assurer du bien fondé de l'intervention, pensez systématiquement à demander la carte professionnelle de Vendée Habitat dont tous les agents sont munis ou d'une attestation pour les entreprises, afin d'éviter de mauvaises surprises. ■

### L'entretien des jardins

La période estivale est propice à l'entretien de son jardin et de ses espaces verts. Pensez à entretenir cet espace extérieur de votre habitation afin de rendre votre cadre de vie plus agréable (tonte des pelouses, taille des haies, arrachage des mauvaises herbes, ...), en utilisant des produits non nocifs pour l'environnement. De plus, lorsque vous préparez un barbecue, veillez à l'éloigner de tout endroit inflammable (herbes sèches, arbres). ■



### Les représentants des locataires au Conseil d'Administration

Les représentants des locataires demeurent inchangés. L'installation du nouveau conseil d'administration n'entraîne aucune modification quant à leur représentation. Mme Cantiteau et M. Gauvrit (CLCV), Mme Di Bona (ALHIV) et M. Gaudin (CNL) ont été élus en décembre 2010 pour une durée de 4 ans. ■



# tranche de vie...

“Accompagnés d’une interprète, nous avons rencontré Lionel, locataire de Vendée Habitat à la résidence Lucien Valéry à La Roche-sur-Yon, et son fils Matt, atteints tous les deux de surdité. C’est avec simplicité qu’ils nous ont fait partager leur quotidien avec ce handicap, leurs passions, leurs espoirs pour l’avenir pour ceux qui sont dans le même cas qu’eux mais également pour les proches qui les entourent”

## APPRENDRE À COMMUNIQUER : DE LA LECTURE SUR LES LÈVRES À LA LANGUE DES SIGNES

Lionel Bordage, âgé aujourd’hui de 58 ans, est né entendant mais a perdu son ouïe à l’âge de 6 mois, des suites d’une méningite non détectée à temps. « Avant l’âge de 4 ans, je n’avais aucun langage. Je lisais sur les lèvres de mes parents, ce qui était plus simple avec ma mère, plus patiente. Mais je ne pouvais pas m’exprimer. Ce n’est qu’à partir de mes 4 ans que j’ai intégré une école spécialisée, à Nantes, qui m’a permis de rattraper le retard accumulé pendant les 4 premières années de ma vie. On m’y a appris la lecture labiale (lecture sur les lèvres) mais je n’aimais pas ça. J’ai appris la langue des signes très tard, à mon grand regret. Car apprendre la langue des signes n’était pas bien vu à l’époque. Aujourd’hui, cela a évolué, mais la lecture sur les lèvres reste plus recommandée par les spécialistes aux parents entendants qui se trouvent confrontés à la surdité de leur enfant ». Selon Lionel « la langue des signes n’empêche pas le dialogue. Elle vient compléter la lecture labiale, en donnant un sens aux mots, en permettant à l’enfant de conceptualiser ce qu’il dit ».

## ÉTUDES, ASSOCIATIONS, SPORTS : LEVER LES BARRIÈRES DU HANDICAP

Son fils, Matt (23 ans), est sourd également, ce qui ne l’empêche pas de faire des études et de réaliser pleinement sa passion : les voyages. « Je suis des cours pour devenir prothésiste dentaire et passe actuellement mon bac professionnel à Paris. J’aime

voyager et rencontrer d’autres personnes dans le même cas que moi. C’est très enrichissant et cela me permet de découvrir d’autres langues des signes étrangères. Car chacune est différente, mais il est très facile de s’adapter. J’ai des amis à travers le monde et nous nous rencontrons de temps à autre dans différents pays : la surdité est un petit monde, on a vite fait de se rencontrer ! ».

Lionel, lui, s’investit dans une association : 2lpeYon 85\*, qui a pour but d’aider les parents d’enfants sourds à communiquer avec eux. La langue des signes y est enseignée pour favoriser le bilinguisme. Cela lui tient beaucoup à cœur, car pour lui, il est essentiel que l’enfant apprenne la langue des signes dès le plus jeune âge, afin qu’il puisse communiquer avant d’intégrer une école à l’âge de 4 ans. Cela lui permet de ne pas accumuler trop de retard par rapport à des enfants entendant.

Et Lionel est également un grand sportif : tennis, foot, bowling... Il a même fait partie de l’équipe de France et a été sacré meilleur joueur de bowling français en 2006 ! Lionel retient de ces moments sportifs surtout l’aspect convivial de ces rencontres entre personnes qui, malgré leur surdité, réussissent à faire ce qui les passionne.



Équipe de France de Bowling 2006.

Quand on leur demande quels sont leurs souhaits pour l’avenir, Matt répond spontanément que communiquer avec les autres soit plus facile. Un de ses rêves : apprendre à Nolwenn, l’aînée des petits enfants, qui a déjà appris quelques bases et qui s’intéresse à ce langage, à signer\*. Pour Lionel, ce serait que la vie quotidienne soit plus adaptée à leur handicap, dans leur logement ou à l’extérieur, où ils rencontrent souvent des difficultés supplémentaires qui pourraient être évitées, faute d’adaptation des infrastructures.

Mais il y a bon espoir, Matt le voit bien en comparaison de ce qu’a vécu son père, la société a beaucoup évolué. Nous n’avons plus qu’à espérer que les choses continuent dans ce sens. ■

\* [www.2lpeyon85.fr](http://www.2lpeyon85.fr)  
Contact : beaux-mains@wanadoo.fr

\*\* Signer : communiquer par la langue des signes

**résidences**

**VENDÉE HABITAT**  
28, rue Benjamin Franklin — BP 45  
85002 LA ROCHE-SUR-YON Cedex  
Tél. 02 51 09 85 85  
[communication@vendeehabitat.fr](mailto:communication@vendeehabitat.fr)  
[www.vendeehabitat.fr](http://www.vendeehabitat.fr)

**Directeur de la publication**  
Gérard VILLETTE

**Conception & Rédaction**  
Service Communication

**Impression**  
Imprimerie Boutet

**ISSN : 1951-9923**  
Dépôt légal juillet 2011